



Sennecey-les-Dijon, le 11 mai 2009

Non à l'emploi jetable, non au contrat d'opération ! Pire que le CDD, ils inventent le CDO...

Les agents de l'Inrap de Bourgogne réunis ce jour en heure d'information syndicale, rejettent catégoriquement le projet de contrat d'opération.

Sous prétexte de répondre à la commande du président de la République de « moderniser » le recrutement en archéologie préventive dans le cadre de la Révision Générale des Politiques Publiques, le ministère de la Culture a favorisé un amendement parlementaire proposant la mise en place du contrat d'opération à l'Inrap.

Aucun des arguments avancés par le ministère et la direction de l'Inrap ne sont acceptables. Ce type de contrat constitue une régression sociale sans précédent.

Nous refusons :

- Ces emplois à la tâche, sans durée prédéfinie, révocables à tout moment « pour raison de service »,
- Cette gestion purement financière des individus, sans perspective professionnelle, le CDO est conçu pour éviter de déboucher sur un CDI,
- Ce troisième statut qui ne peut que mener à la disparition des agents en CDI.

L'Inrap ne doit pas être un laboratoire de casse du droit du travail.

Ce contrat d'opération est une atteinte sérieuse à la modernisation invoquée par le ministère. La modernisation ne peut pas être un retour à la société sans droit social du XIXe s. Notre modernité n'est pas l'augmentation de la précarité mais bien la pérennisation des emplois.

Pour nous, seul le CDI doit être et rester la norme de l'emploi à l'Inrap.

**Contre ce projet idéologique du gouvernement libéral,
nous appelons l'ensemble des archéologues
à se réunir en assemblée générale,
à se mobiliser par tous les moyens y compris la grève.**

Rejet catégorique du CDO !